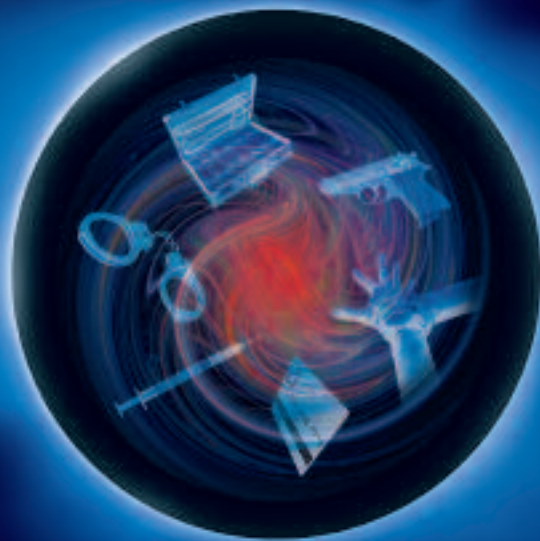




LE CRIME ORGANISÉ AU CANADA



R
E
P
O
R
T

2006





Pour tout renseignement et commentaires sur la présente publication, s'adresser à la :
Directrice générale du Service canadien de renseignements criminels
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Canada

Cette publication peut être consultée en direct dans Internet à l'adresse suivante :
www.cisc.gc.ca

No de cat. : PS61-1/2006
ISBN : 0-662-49337-0
ISSN : 0839-6728
NCS-SNC 004

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, (2006)

Service canadien de renseignements criminels

*Rapport annuel sur
le crime organisé au Canada
2006*

Les recherches qui ont servi à élaborer le présent rapport
ont été terminées le 6 juillet 2006

Nota : Lorsqu'ils associent certains groupes ethniques au crime organisé, les auteurs ne veulent pas insinuer que tous les membres de ces groupes se livrent à des activités criminelles ou que les autorités des pays d'origine de ces personnes ont permis ces activités ou y ont participé. Il n'est question que des activités illégales de certaines organisations criminelles, dont la majorité des membres appartiennent à la même ethnie.



Message du président du **Service canadien de renseignements criminels, Giuliano Zaccardelli, commissaire de la GRC**

Je suis fier de vous présenter le *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2006* du SCRC. En tant que chef de file national de la lutte contre le crime organisé, le SCRC reconnaît que l'appui du public à l'égard des initiatives et des programmes d'application de la loi est essentiel à notre réussite soutenue. Le présent rapport témoigne de notre engagement à informer le public sur les répercussions négatives des organisations criminelles sur la société canadienne.

En dépit de l'omniprésence du crime organisé, la fausse croyance que le crime organisé se tapit dans l'ombre de la société sans porter atteinte au citoyen moyen persiste. Rien n'est plus faux.

Les répercussions socio-économiques du crime organisé nous touchent tous, directement ou indirectement. En tant que société, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser les groupes du crime organisé élargir leurs activités criminelles aux dépens de notre sécurité physique et économique.

La mondialisation et les progrès technologiques ne sont plus de nouvelles tendances du crime organisé; ils font maintenant partie de la réalité. Cependant, l'évolution rapide de la technologie permet aux groupes du crime organisé de continuellement perfectionner leurs méthodes et renforcer leurs capacités. La collectivité du renseignement criminel doit travailler conjointement si elle veut relever ce défi.

À la lumière de ces faits, le SCRC continue d'exercer un leadership au sein de la collectivité du renseignement criminel en adoptant une ligne de conduite résolument intégrée pour la répression de la criminalité. Ce réseau d'organisations membres facilite l'échange efficace et rapide de renseignements criminels à tous les niveaux d'application de la loi. Il s'agit là d'un élément crucial de notre capacité de détecter, de perturber et de démanteler des organisations criminelles.

Je crois que le présent document aidera à illustrer la situation actuelle du crime organisé au Canada et renforcera l'engagement du SCRC à maintenir une communication continue avec le public canadien.



Message de la directrice générale du **Service canadien de renseignements criminels, Sandra Conlin**

Le crime organisé a de lourdes conséquences sur la société canadienne.

Bien qu'ils ne soient pas toujours évidents, les effets du crime organisé nous touchent tous. Ces effets peuvent se traduire par un sentiment d'insécurité personnelle et économique, une hausse des frais d'assurance ou une baisse du financement des programmes sociaux.

Le crime organisé porte également atteinte au Canada en mettant des drogues illicites entre les mains de toxicomanes, en introduisant des produits de contrefaçon dangereux sur le marché, en traitant les êtres humains comme des marchandises ou en fraudant le public de son argent durement gagné.

Une chose est certaine : le crime organisé fait toujours des victimes.

Un objectif premier du SCRC consiste à réduire les méfaits du crime organisé. En collaboration avec ses bureaux provinciaux et ses organisations membres, le SCRC met en pratique une méthode véritablement intégrée de collecte, d'analyse et d'échange d'informations et de renseignements criminels d'une importance vitale.

Cette approche intégrée unit la collectivité nationale de renseignements criminels et rassemble les partenaires de l'application de la loi aux niveaux municipal, provincial et national. La mise en commun de notre expertise et de nos ressources collectives et le recours à la technologie pour accéder rapidement aux renseignements nous permettent d'obtenir des résultats de loin supérieurs à la somme de nos apports respectifs.

Toutefois, cela ne veut pas dire que nous remportons la lutte contre le crime organisé sur tous les fronts. L'expérience nous a appris que le crime organisé est partout où le moyen existe de faire de l'argent de façon illicite. Nous savons également que les groupes du crime organisé continueront de mener leurs activités illégales sans trop se soucier des conséquences négatives de leurs actes et qu'ils s'efforceront de s'enrichir aux dépens de tous ceux qui leur font obstacle.

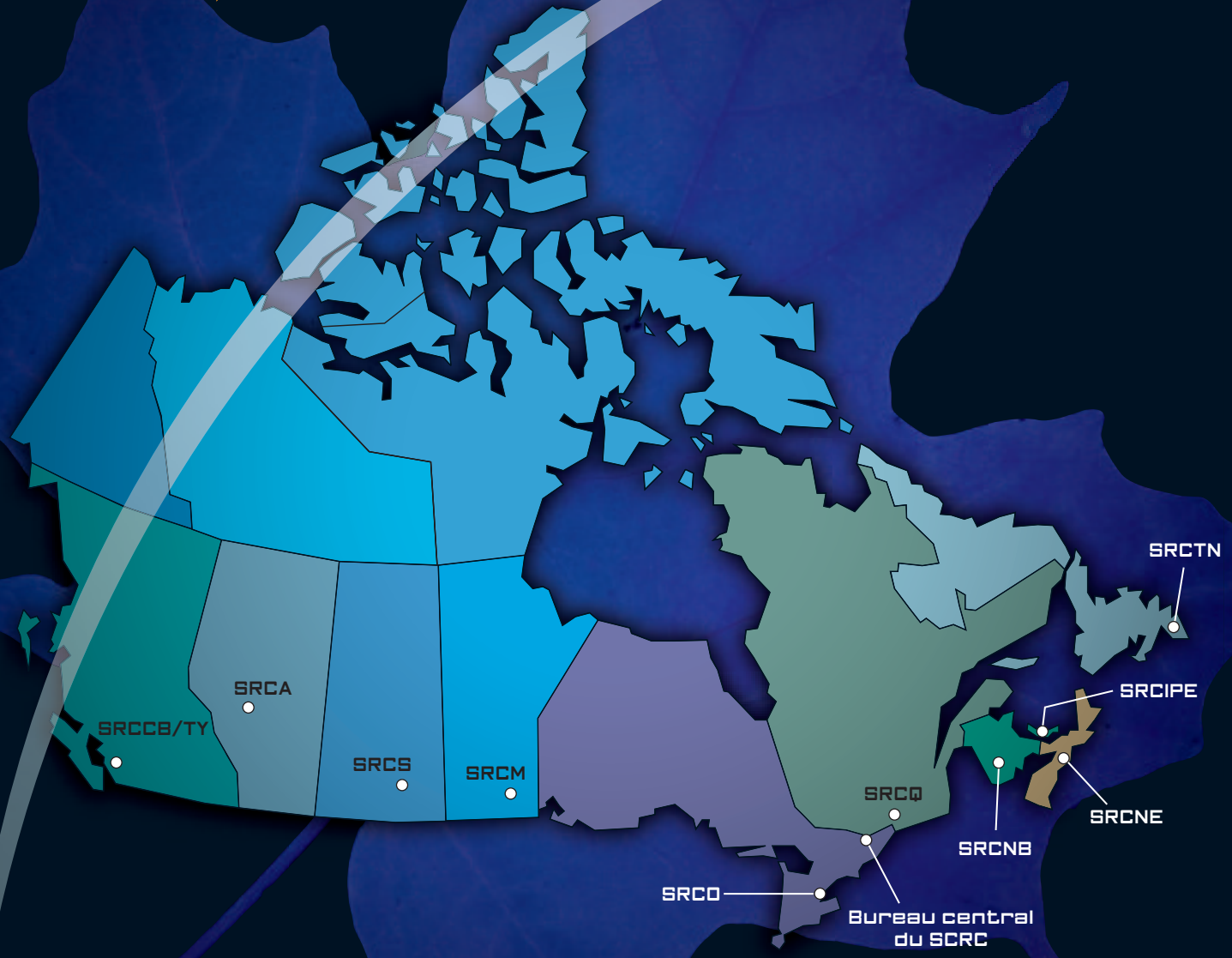
Le présent rapport est le fruit du travail effectué par l'ensemble de la collectivité canadienne du renseignement criminel. Nous espérons sincèrement qu'il permettra au public de mieux saisir les nombreuses répercussions du crime organisé sur notre vie quotidienne.



Table des matières

À propos du SCRC	3
Introduction	4
Dynamique des groupes du crime organisé	5
Caractéristiques et méthodes du crime organisé	9
Marchés criminels	13
Drogues illicites	14
Armes à feu	16
Criminalité financière	16
Violation des droits de la propriété intellectuelle	18
Traite de personnes et passage de clandestins	19
Vol de véhicules	19
Dossier spécial : Les gangs de rue au Canada	21
Introduction	21
Tendances générales	22
Survol des provinces et des territoires	25
Regard sur l'avenir	29

Emplacement des bureaux



À propos du SCRC

En tant que porte-parole de la collectivité canadienne du renseignement criminel, le premier objectif du SCRC est de faciliter la production et l'échange rapides et efficaces de renseignements criminels tout en exerçant un leadership et en offrant son expertise aux organisations membres en vue de détecter, de réduire et de prévenir le crime organisé et les crimes graves au Canada.

Le SCRC comprend un bureau central situé à Ottawa, relié à dix bureaux provinciaux desquels il recueille de l'information et des renseignements. Les bureaux provinciaux desservent les provinces et les territoires du Canada. Ces derniers sont gérés de façon indépendante tout en respectant les normes nationales relatives à la prestation de leurs produits et services.

Les organismes membres du SCRC

Plus de 380 organismes canadiens d'application de la loi sont membres du SCRC. Ces organismes fournissent des renseignements criminels à leur bureau provincial, qui les analyse et les diffuse. Les bureaux provinciaux, à leur tour, transmettent leurs constats au Bureau central pour leur analyse dans une perspective nationale et pour l'élaboration de produits et d'offre de services de renseignements criminels stratégiques.

Le SARC

Les organismes membres du SCRC contribuent à la mise en commun de renseignements criminels en alimentant le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC), une banque de données en ligne. Seule la collectivité canadienne d'application de la loi a accès au SARC, qui est le dépôt national de l'information et des renseignements sur le crime organisé et les crimes graves. Le Bureau central est responsable du SARC et en assure la gestion de concert avec toutes les organisations membres du SCRC et en leur nom.

Gouvernance

Le Comité exécutif national du SCRC, formé de 23 cadres de direction de la collectivité d'application de la loi du Canada et présidé par le commissaire de la Gendarmerie

royale du Canada (GRC), assure la gouvernance du SCRC. Les membres du Comité se réunissent deux fois par année pour examiner les activités du SCRC et définir communément ses objectifs. La directrice générale du SCRC, qui est à la tête du Bureau central, est la secrétaire du Comité exécutif national et coordonne les efforts de tous les bureaux provinciaux dans la prestation de produits et de services en matière de renseignements criminels. Les gestionnaires de ces bureaux rencontrent la directrice générale du SCRC à tous les trois mois pour discuter de questions liées au crime organisé, et transmettre leurs recommandations et leurs résolutions au Comité exécutif.

Le personnel

Le personnel du Bureau central comprend des employés de la GRC et des personnes en détachement provenant d'autres services de police. On y trouve notamment des employés détachés de l'Agence des services frontaliers du Canada, du ministère de la Défense nationale, de la Police provinciale de l'Ontario, du Service de police d'Ottawa, du Service de police de la Ville de Montréal et de la Sûreté du Québec. Le Bureau central du SCRC reçoit un soutien administratif et financier de la GRC par l'intermédiaire de ses Services nationaux de police, qui assurent des services de soutien essentiels et de première ligne à la collectivité d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Introduction

En disposant d'un réseau qui s'étend d'un bout à l'autre du pays, le SCRC est bien placé pour évaluer les enjeux et les tendances liés au crime organisé au Canada. Dans le Rapport annuel sur le crime organisé de cette année, le SCRC reprend la formule du rapport de l'an dernier, qui consiste à examiner le crime organisé sous l'angle de différents marchés criminels. Ce rapport énumère et décrit plusieurs marchés criminels et les menaces qu'ils représentent sur les communautés à travers le Canada.

La section du Dossier spécial - un nouvel ajout au rapport annuel - a pour but de souligner un aspect particulier du crime organisé. Cette année, le SCRC met l'accent sur les gangs de rue; une menace du crime organisé qui engendre actuellement d'importantes inquiétudes dans le forum public.

L'engagement de la communauté policière aux efforts de lutte contre le crime organisé se réalise de plus en plus dans une conception renouvelée du partenariat qui passe d'un modèle d'intégration des ressources à un modèle d'intégration des informations.

*Directeur général Normand Proulx,
Sûreté du Québec*

Les organisations criminelles s'efforcent de dissimuler leurs activités au public, ce qui explique, en partie, pourquoi les effets du crime organisé sont souvent méconnus. Pourtant, qu'elles soient apparentes ou dissimulées, les répercussions négatives du crime organisé touchent tous les Canadiens. Certaines formes d'activités criminelles sont très visibles et ont une incidence directe sur la vie quotidienne des personnes et des collectivités. Par exemple, les groupes criminels qui se livrent à des activités telles que le trafic de drogues au niveau de la rue, les vols qualifiés, les voies de fait et l'intimidation peuvent contribuer à instaurer un climat de peur dans certaines collectivités, en favorisant un sentiment général d'insécurité. Le crime



organisé peut également menacer la santé et la sécurité publiques, notamment par les installations de culture de marijuana et les laboratoires servant à la production de drogues illicites. Les nombreuses répercussions négatives du crime organisé sont lourdes de conséquences et de longue durée, affaiblissant les institutions canadiennes, l'économie et la qualité de vie. Il est parfois difficile de représenter comment ces menaces touchent directement les Canadiens. Cependant, les activités criminelles telles que le vol de véhicules, la fraude par cartes de paiement et la fraude hypothécaire sont des exemples de menaces financières à long terme pour les institutions canadiennes et les consommateurs.

Vu le caractère clandestin du crime organisé, les organismes d'application de la loi doivent établir des partenariats avec les décideurs et le public afin de les sensibiliser et d'obtenir leur appui à l'égard des efforts d'application de la loi visant à minimiser les nombreuses menaces du crime organisé présentes dans les marchés criminels.

En 2006, la collectivité du SCRC a recensé près de 800 groupes du crime organisé au Canada. Bien que la majorité d'entre eux demeurent concentrés dans les grands centres urbains et leur périphérie, un grand nombre de groupes mènent leurs activités à partir de petites collectivités à travers le pays. On trouve des groupes du crime organisé à peu près partout où il est possible de tirer des profits d'activités criminelles.

Dans le passé, les groupes du crime organisé étaient formés en fonction de l'origine ethnique de ses membres. Aujourd'hui, au lieu de mettre l'accent sur l'ethnie, les organismes d'application de la loi doivent examiner le crime organisé sous l'angle des produits illicites dont on fait le commerce ou des catégories de crime commis.

*Constable en chef Jamie Graham,
Service de police de Vancouver*

La composition de nombreux groupes du crime organisé reflète la nature multiculturelle de la société canadienne. Il n'est plus surprenant de voir des groupes criminels composés de membres de différentes origines ethniques, particulièrement chez les groupes nouvellement constitués et ceux qui commencent à être connus sur la scène criminelle. Cette composition est souvent le reflet de la démographie multiethnique de leur milieu. Bien que les liens culturels demeurent un élément structurant le portrait du crime organisé, des groupes multiethniques, dont les membres peuvent être choisis en fonction de leurs capacités criminelles plutôt que de leur origine ethnique ou culturelle, voient le jour.

Les groupes du crime organisé exploitent des entreprises légitimes, des professionnels et d'autres membres de leur collectivité pour faciliter l'exécution de leurs activités criminelles et le blanchiment de leurs profits criminels. Certaines personnes exploitées ne sont pas conscientes de leur participation au crime organisé, tandis que d'autres, attirées par

le profit, s'en doutent mais gardent le silence ou y participent sciemment.

Les groupes criminels ciblent une variété de professionnels ayant des compétences spécialisées dans l'économie légitime en tentant de les corrompre ou en les soumettant au chantage. Par exemple, certains employés de l'industrie du transport commercial peuvent être ciblés pour faciliter le transport des produits de contrebande. Les groupes criminels recherchent également les compétences de personnes du secteur financier qui facilitent le blanchiment d'argent ou la dissimulation de produits de la criminalité. Bien qu'elles proviennent de différents secteurs professionnels, ces personnes ne représentent toutefois qu'un faible pourcentage de leurs acolytes.



Structure des groupes du crime organisé

Les groupes du crime organisé au Canada ne sont pas tous organisés de la même façon. Certains ont une structure hiérarchique, le meilleur exemple étant les bandes de motards criminalisés (BMC), tandis que d'autres sont moins structurés et se composent surtout de cellules formées autour de personnalités dominantes.

De plus, les organismes d'application de la loi rapportent que certains groupes criminels concluent des alliances temporaires afin d'unir leurs compétences et d'assurer leur réussite dans des activités criminelles précises.

Lorsqu'un projet criminel est terminé, ces personnes poursuivent leur relation pour mener d'autres activités criminelles ou elles la rompent. Par la suite, ces personnes peuvent s'associer de nouveau pour profiter de nouvelles opportunités criminelles qui nécessitent des compétences particulières. Les caractéristiques et les compétences des personnes impliquées déterminent en grande partie la nature et le succès de tels réseaux. Ces personnes ne se perçoivent pas toujours comme des membres d'un groupe criminel et ne sont pas nécessairement perçues comme telles par les gens de l'extérieur.

Capacités des groupes du crime organisé

Au Canada, les groupes du crime organisé disposent de capacités criminelles variées. À l'heure actuelle, les groupes de haut niveau englobent un bon nombre de groupes criminels de souche asiatique établis dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique et le sud de l'Ontario, des groupes criminels de souche italienne en Ontario et au Québec, certains chapitres des Hells Angels en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec,

Avec la venue et l'accessibilité des nouvelles technologies, le crime organisé a maintenant la possibilité, en un seul clic de souris, de commettre des crimes qui affectent directement les citoyens canadiens et leur Gouvernement.

*Commissaire adjointe de la GRC Line Carbonneau,
commandante de la Division C (Québec)*

ainsi que plusieurs groupes indépendants répartis dans l'ensemble du pays. Ces groupes criminels, relativement peu nombreux, se distinguent par les activités complexes et de grande envergure auxquelles ils se livrent, notamment l'importation, la production et la distribution de divers produits de contrebande, ainsi que les crimes financiers tels que la fraude et le blanchiment d'argent. Cependant, ces types de groupes criminels ont manifesté leur capacité à se protéger contre les perturbations causées par l'application de la loi et les gangs rivaux. Un petit nombre de gangs de rue en Colombie-Britannique et en Alberta ont également des capacités criminelles relativement sophistiquées. Cependant, leurs activités se limitent à la distribution de drogues illicites à l'échelle régionale.

Bien que la capacité criminelle de la majorité des groupes criminels au Canada soit de niveau moindre et que la portée et l'ampleur de leurs activités dans leurs marchés criminels soient plus limitées, ces groupes peuvent tout de même présenter des menaces criminelles graves. La plupart des organisations criminelles indépendantes, des groupes du crime organisé de souche est-européenne ainsi que la majorité des gangs de rue possèdent des capacités criminelles moindres. Un certain nombre de chapitres des Hells Angels au Canada et d'autres BMC possèdent également des capacités moindres, leurs activités se limitant souvent à la distribution de plus petites quantités de produits de contrebande, tels que des drogues illicites, à l'intérieur d'un territoire limité.

De nos jours, le défi des services de police consiste à tenir le rythme. L'établissement de partenariats est vraiment l'élément déterminant du nouveau contexte de l'application de la loi en Ontario, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale.

Commissaire Gwen Boniface, Police provinciale de l'Ontario

Les groupes du crime organisé opérant à un niveau inférieur sont souvent plus visibles pour le public et certains ont une incidence directe sur la vie quotidienne des gens et des collectivités, surtout ceux d'entre eux qui ont recours à un degré élevé de violence et d'intimidation. Par conséquent, ces groupes représentent une menace plus directe et



immédiate à la sécurité publique des Canadiens que les groupes de haut niveau dont la menace apparaît plus indirecte et à long terme. De nombreux gangs de rue à travers le Canada, reconnus pour avoir une capacité criminelle moindre, ont une forte propension à la violence, dont ils peuvent avoir recours au hasard, spontanément et dans des lieux publics.



Le Service de police de la Ville de Montréal met en place des stratégies pour s'attaquer aux principales formes de criminalité qui insécurisent la population. Ses efforts portent notamment sur les activités des gangs de rue, qui constituent une nouvelle forme de crime organisé, et sur la criminalité de violence, lesquelles ont une incidence directe sur le sentiment de sécurité des citoyens.

*Directeur Yvan Delorme,
Service de police de la Ville de Montréal*

Les groupes du crime organisé au Canada ont recours à divers moyens pour mener leurs activités illicites. La section suivante met en évidence certaines des caractéristiques et des méthodes les plus courantes.

Violence et Intimidation

La plupart des groupes criminels ont recours à la violence et à l'intimidation pour atteindre leurs objectifs. La violence peut être classée en deux catégories : stratégique et tactique. Le plus souvent, l'usage stratégique de la violence caractérise les groupes possédant des capacités criminelles de haut niveau. Une planification minutieuse sert à faire progresser de multiples activités criminelles, à exercer des représailles contre d'autres groupes criminels ou à corrompre des entreprises légitimes et les appareils judiciaire et gouvernemental. Par contre, l'usage tactique de la violence est habituellement opportuniste et vise l'atteinte des objectifs à court terme, tel la défense de la part du groupe dans un marché criminel. Elle est souvent spontanée et donc plus susceptible de survenir dans un lieu public, ce qui pose un risque pour la sécurité publique. Les groupes ayant des capacités criminelles moindres, comme la plupart des gangs de rue que l'on retrouve au Canada et certains groupes indépendants dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique, sont particulièrement impliqués dans ce type de violence.

Technologie et criminalité

Les groupes du crime organisé ciblent de plus en plus les dispositifs de communication pour obtenir des renseignements personnels et financiers confidentiels leur permettant de perpétrer des vols et des fraudes. Les dispositifs sans fil, en particulier ceux qui intègrent des circuits de transmission de la voix et de données comme les assistants numériques ou certains téléphones cellulaires, demeurent vulnérables aux attaques. Avec l'importante croissance anticipée de l'usage de la messagerie instantanée, les criminels utiliseront des espioniciels pour cibler les dispositifs de communication et compromettre les renseignements personnels et d'entreprise de nature délicate qu'ils renferment. Les espioniciels menaceront également de plus en plus les systèmes de téléphonie sur IP (*Voice-over-Internet Protocol*) et les réseaux sans fil à mesure que cette technologie gagne en popularité, ainsi que les sites de réseautage social qui comprennent habituellement un réseau interactif de blogues, des profils d'utilisateurs, des photos et un système de courrier électronique interne.



Les organisations criminelles ont accru leur capacité à acquérir et à utiliser la technologie la plus récente pour commettre leurs actes de fraude. Les téléphones cellulaires clonés, les sites Internet mystifiés et le vol de renseignements dans des bases de données ou l'accès non autorisé à ces renseignements ne sont que quelques-unes des méthodes actuellement utilisées par les organisations criminelles.

Phonebusters, Centre d'appel antifraude du Canada

Blanchiment d'argent

Selon le Fonds monétaire international, le blanchiment d'argent représente chaque année de 22 à 55 milliards de dollars au Canada. Les groupes criminels continueront d'exploiter les institutions financières canadiennes à des fins de blanchiment d'argent. Certains groupes criminels organisés blanchissent eux-mêmes leurs profits, tandis que d'autres confient ce service à des sous-traitants, surtout lorsque les montants dépassent la capacité des groupes à les blanchir eux-mêmes ou que la méthode de blanchiment exige des compétences spécialisées. Les groupes criminels cherchent habituellement à se distancer du processus de blanchiment en utilisant des tiers, des spécialistes de la finance et d'autres intermédiaires financiers, comme les systèmes de paiement en ligne, les bureaux de change et les sociétés fictives.



RCMP 300796



Exploitation criminelles des frontières internationales

Les organisations criminelles telles que les groupes autochtones qui se livrent à la contrebande dans les réserves situées en zone frontalière participent encore aux activités de contrebande des deux côtés de la frontière canado-américaine. En outre, certaines personnes se trouvant dans des lieux stratégiques, comme des résidents établis à proximité de la frontière et des employés des ports, jouent différents rôles dans la circulation transfrontalière de clandestins et de marchandises illicites. Les points de passage de la frontière et les zones situées entre ces points sont vulnérables à l'exploitation criminelle, puisque les groupes criminels adaptent leurs stratégies de contrebande à la surveillance des organismes de répression.

L'ASFC participe activement aux opérations policières conjuguées : des groupes de répression et des groupes de travail locaux, régionaux et nationaux se concentrent sur la lutte contre le crime organisé transnational.

Directrice générale Caroline Melis, Direction des renseignements, Agence des services frontaliers du Canada

Exploitation criminelle de l'économie légitime

Les compagnies établies au Canada sont susceptibles d'être exploitées par des groupes criminels basés au Canada et à l'étranger. Des entreprises dans le monde entier continuent d'être la cible de stratagèmes frauduleux allant de la fraude par télémarketing à l'extorsion, en passant par la manipulation du marché boursier. Les investissements dans des entreprises légitimes peuvent aussi faciliter de nombreuses activités criminelles.

De plus, certains groupes du crime organisé dissimulent la contrebande transfrontalière derrière le commerce de biens légitimes, par l'intermédiaire de l'importation, de l'exportation ou d'entreprises de l'industrie du transport. L'exploitation criminelle de l'économie légitime continue de représenter une menace financière à court et à long termes pour les milieux d'affaires légitimes et l'infrastructure économique canadienne.





Le SCRC expose divers marchés criminels établis au Canada. Les groupes criminels organisés peuvent se concentrer intentionnellement sur un seul ou sur un nombre limité de marchés criminels, ou leurs capacités criminelles peuvent les contraindre à se limiter à un marché particulier. Les groupes criminels organisés sont impliqués simultanément dans plusieurs marchés criminels, bien que l'ampleur de la participation du groupe puissent varier d'un secteur à l'autre.

Dynamiques, les marchés criminels évoluent au fil du temps, réagissant aux forces du marché telles que la concurrence provenant des autres groupes criminels organisés, aux progrès technologiques et à la perturbation produite par l'application de la loi. Il existe un lien ou une certaine interdépendance entre les divers marchés criminels, en cela que les activités illicites d'un secteur peuvent faciliter le crime dans un autre secteur.

Les conditions actuelles du marché, comme l'augmentation de la production et de la distribution de marijuana et d'ecstasy, et la propagation de crimes comme la fraude hypothécaire, favorisent la création de nouveaux groupes et l'expansion des groupes actuels. Les technologies actuelles et en cours de développement créent aussi des conditions de marché propices à l'émergence de nouveaux groupes criminels et à l'expansion des groupes criminels.

Étant donné la nature de plus en plus évoluée, envahissante et mondialisée du crime organisé, la communauté canadienne de l'application de la loi doit absolument optimiser sa capacité à recueillir et à échanger de façon opportune des informations et des renseignements criminels.

*Sous commissaire de la GRC Peter Martin,
Services nationaux de police*

Les nombreux acteurs criminels des marchés criminels changent de rôle, augmentent ou réduisent leurs activités en fonction de la répression ou de la concurrence et forment des alliances criminelles mutuellement avantageuses à court et à long termes. Il y a souvent un chevauchement du marché du commerce

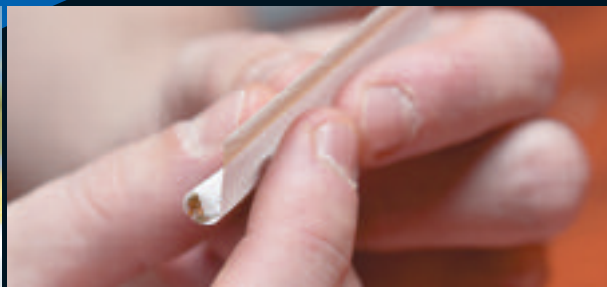


légitime et du marché criminel. Là où les deux marchés se rencontrent, on trouve des individus qui se livrent, souvent simultanément, à des activités dans les deux milieux. Le nombre de groupes du crime organisé, l'évolution de leurs rapports mutuels et la dynamique particulière de leurs marchés respectifs contribuent à la complexité du marché criminel canadien.

Au Canada, la plupart des marchés criminels, comme ceux des drogues illicites ou des produits contrefaits, semblent montrer une grande résistance aux efforts déployés afin de les perturber à long terme. Les opérations de répression parviennent à démanteler complètement certains groupes criminels, entraînant ainsi la dissolution du groupe. D'autres groupes sont temporairement mis hors d'état de nuire, faisant preuve à long terme d'une surprenante capacité à se rétablir des efforts déployés par les organismes de répression en vue de les perturber. Dans certains cas, des groupes criminels parviennent à poursuivre leurs activités même pendant l'incarcération des principaux acteurs. Le vide temporaire au sein des marchés criminels laissé par des opérations de répression réussies peut présenter des possibilités pour d'autres groupes criminels en mesure de les exploiter.

Le blanchiment d'argent a des conséquences pour tous les Canadiens. Lorsque des criminels sont en mesure de tirer profit de crimes comme le trafic de drogues et la fraude, les entreprises criminelles peuvent continuer à exercer leurs activités.

Directeur Horst Intscher, CANAFE



Drogues illicites

Le marché illicite des drogues du Canada est un marché dynamique et varié, sur lequel des groupes actifs à l'échelle du pays, de taille et de capacités diverses, vendent des drogues produites au pays ou importées. Environ 80 % des groupes du crime organisé identifiés au pays sont impliqués dans le marché illicite des drogues, surtout en qualité de trafiquants au niveau de la rue. Un nombre plus restreint de groupes criminels participent aux aspects plus complexes du trafic illicite des drogues, dont la culture de la marijuana, la production de drogues synthétiques, l'importation auprès de pays sources ou la distribution en gros.

La marijuana est à la fois la drogue illicite la plus consommée et la plus produite au Canada; un marché impliquant une vaste gamme de groupes criminels et qui génère des profits illicites substantiels. De grandes quantités de marijuana sont cultivées au pays, particulièrement en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, souvent dans des installations de culture à grande échelle.

La cocaïne continue aussi d'être en grande demande dans la plupart des régions du pays, surtout dans les grands centres urbains. Comme elle n'est pas produite au Canada, la cocaïne est introduite clandestinement en provenance directe des pays sources de l'Amérique du Sud ou après avoir transité par des pays des Caraïbes, le Mexique ou les États-Unis. La cocaïne est principalement distribuée par des groupes du crime organisé de haut niveau capables de faire de la distribution en gros, tels que certains groupes de souche asiatique, italienne ou indépendants ainsi que plusieurs chapitres des Hells Angels.

L'héroïne est introduite clandestinement au Canada depuis des pays sources d'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest et d'Amérique du Sud, puis distribuée en gros par divers groupes indépendants et de souche asiatique. Ces groupes sont fréquemment reliés par des liens culturels et familiaux et ont recours à des réseaux plus petits pour distribuer la drogue au Canada.

Le crime organisé participe à l'importation d'ingrédients chimiques nécessaires à la fabrication de drogues synthétiques, en particulier l'ecstasy et la méthamphétamine, qui sont ensuite distribuées dans tout le Canada, et parfois aux États-Unis. La production et

Des communautés de tout le Manitoba découvrent qu'il existe un lien bien réel entre les délits mineurs perpétrés contre les biens dans les communautés rurales et urbaines, et le crime organisé majeur. Des toxicomanes s'introduisent illégalement dans des résidences ou des véhicules en vue d'entretenir une dépendance provoquée et encouragée par les gangs criminels qui gèrent des affaires s'élevant à plusieurs millions de dollars.

*Commissaire adjoint de la GRC Darrell Madill,
commandant de la Division D (Manitoba)*

la distribution de méthamphétamine sont particulièrement manifestes en Colombie-Britannique et dans les Prairies. D'importantes quantités d'ecstasy produites au Canada sont exportées vers les États-Unis et, dans une moindre mesure, vers les pays côtiers du Pacifique comme le Japon et l'Australie.

La consommation de crack et de méthamphétamine varie au pays, mais ces deux produits semblent n'occuper que des marchés à créneaux attirant un nombre limité de consommateurs.





RCMP 101211

Armes à feu

La plupart des organisations criminelles utilisent des armes à feu dans une certaine mesure. Bien que la demande pour ce produit soit continue, elle est quelque peu limitée par le fait que les armes à feu sont un bien réutilisable, contrairement à d'autres produits de contrebande comme les drogues illicites, qui suivent un cycle de consommation et de réapprovisionnement. Les armes à feu illicites sont pour la plupart des armes volées dans les résidences canadiennes et des armes introduites clandestinement au Canada en provenance des États-Unis. Il est toutefois extrêmement difficile de chiffrer l'étendue et l'ampleur de ces deux activités.

Le crime organisé s'attaque à des aspects de notre économie dont les Canadiens dépendent quotidiennement. Ce n'est pas toujours très élaboré. Il s'agit parfois simplement de gangs de rue qui se livrent à des guerres territoriales liées à la vente de drogues.

Chef Vince Bevan, Service de police d'Ottawa

Criminalité financière

De nombreuses organisations criminelles au Canada sont impliquées dans une vaste gamme de fraudes financières. Dans de nombreux cas, ces organisations criminelles fonctionnent dans plusieurs territoires (au Canada ou à l'échelle internationale) afin de cibler un plus grand nombre de victimes et de réduire le risque de détection.

Les groupes criminels continuent de cibler les données personnelles et financières des Canadiens. Les moyens d'obtenir ces données vont du vol de courrier et d'ordures à des moyens plus complexes, comme la modification de terminaux de point de vente (qui servent à lire les cartes de paiement au moment de l'achat des biens), la compromission de bases de données corporatives et les sites Internet qui servent à vendre des données volées sur le marché noir.

Soixante-dix-sept pour cent des Canadiens sont très ou plutôt inquiets de devenir victimes d'un vol d'identité. Soixante-cinq pour cent des Canadiens ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol d'identité, allant d'une tentative d'hameçonnage (24 %) au vol de cartes de crédit (12%), en passant par l'usage frauduleux de cartes de crédit (15 %) et l'hameçonnage proprement dit (14 %).

De nombreux groupes criminels se livrent à la fraude par télémarketing à l'échelle nationale, voire internationale. Comme ce type de fraude en marketing de masse vise un grand nombre de personnes et cible souvent des membres vulnérables de la société, elle est hautement susceptible d'affecter les Canadiens. De plus, les groupes criminels établis au Canada continuent de poser une menace financière considérable pour la population des États-Unis puisqu'une part appréciable des fraudes par télémarketing relevées aux É. U. proviennent du Canada.

Le crime organisé est un tueur invisible. Il mine et détruit le tissu de nos collectivités et, dans la plupart des cas, on n'en prend connaissance qu'en temps de crise.

Chef Frank A. Beazley, Police régionale de Halifax

La fraude par cartes de paiement, dans laquelle un seul groupe criminel peut faire des centaines de victimes, demeure une menace financière grave au Canada. Selon l'Association des banquiers canadiens, ce type de fraude a entraîné des pertes de 201 millions de dollars pour les principales sociétés émettrices de cartes de crédit au Canada en 2005. La majorité des pertes associées aux cartes de crédit (77 %) proviennent de fausses cartes et de cartes volées qui servent à effectuer des achats frauduleux via l'Internet, le courrier ou le téléphone. La fraude par cartes de débit à l'aide de la technique d'écrémage (skimming) a entraîné des pertes de 70,4 millions de dollars en 2005.

Certains groupes se concentrent uniquement sur la fraude hypothécaire, alors que d'autres sont simultanément actifs sur plusieurs marchés criminels ou utilisent la fraude hypothécaire pour faciliter d'autres activités criminelles

La fraude hypothécaire comprend les fausses déclarations, les déclarations inexactes ou les omissions en vue de financer, d'acheter ou d'obtenir un prêt.

comme la culture de la marihuana. Ces organisations obtiennent généralement frauduleusement plusieurs hypothèques en même temps, de plusieurs douzaines à des centaines par groupe, ce qui entraîne des pertes qui s'élèvent souvent à des dizaines de millions de dollars. Étant donné ce niveau de préjudice financier et le grand nombre de cas de fraude hypothécaire à l'échelle nationale, la fraude hypothécaire demeurera une grave menace économique pour les institutions financières.



Les fraudes en valeurs mobilières fréquemment observées au Canada sont les placements illicites à l'étranger, les placements frauduleux à haut rendement comme les combines à la Ponzi (pyramidales), et la manipulation illicite du marché. De nombreuses fraudes en valeurs mobilières ont une envergure nationale ou internationale, ciblant potentiellement des milliers d'investisseurs de plusieurs pays. Le marché boursier représente un grand attrait pour le crime organisé puisqu'il peut être utilisé aux fins de blanchiment d'argent ou de manipulation illicite du marché boursier.

Violation des droits de la propriété intellectuelle

La diversité et le nombre de contrefaçons dangereuses importées au Canada ou fabriquées illicitement au pays ont augmenté au cours des dernières années. Ces produits se vendent dans divers lieux de vente, parfois même dans les succursales de grandes chaînes de magasins à rayons. Le mélange de biens légitimes et contrefaits réduit le risque de détection, élargit le champ de distribution

et augmente la probabilité que le consommateur reçoive à son insu des biens contrefaits dangereux. Au pays, de nombreux groupes criminels sont impliqués dans la fabrication, l'importation et la distribution des contrefaçons.

En plus de mettre des vies en danger, les contrefaçons coûtent chaque année des milliards à l'économie canadienne en pertes d'emploi, en recettes publiques et en fonds détournés d'entreprises légitimes au profit du crime organisé.

*Vice président RJ Falconi,
chef du contentieux et secrétaire du Groupe CSA
(Association canadienne de normalisation)*



Traite de personnes et passage de clandestins

Le Canada continue d'être à la fois un pays de transit et de destination pour les migrants clandestins et les victimes de la traite de personne, dont certains sont destinés au travail forcé ou à l'exploitation sexuelle dans les lieux tels que des clubs privés et des salons de massage. Cependant, l'étendue de cette activité criminelle au Canada ne représente qu'un faible pourcentage du marché criminel international (ou même nord américain).

Selon la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, le passage de clandestins renvoie à la facilitation de l'entrée illégale de personnes dans un pays à des fins de profits financiers. En revanche, la traite des êtres humains comprend le déplacement d'une personne par la contrainte, la tromperie ou la violence en vue de son exploitation.

Vol de véhicules

Environ 170 000 véhicules sont volés chaque année au Canada, principalement à Toronto et à Montréal. Selon le Bureau d'assurance du Canada, le taux actuel de récupération des véhicules volés est d'environ 70 % au pays. Un nombre important de véhicules non retrouvés



(en particulier les derniers modèles de luxe) sont introduits illégalement sur les marchés étrangers dans des conteneurs via les ports maritimes de Vancouver, Montréal et Halifax. Parmi les autres stratagèmes connus, on note le démantèlement des véhicules volés en vue d'en revendre les pièces ou l'exportation des véhicules en location-bail après avoir signalé leur vol.

Le Bureau d'assurance du Canada estime que les coûts annuels associés au vol de véhicules dépassent le milliard de dollars, ce qui entraîne des primes annuelles moyennes d'assurance contre le vol de 43 \$ par véhicule assuré.

Activités des Gangs de rue

• Présence de gangs de rue
(pas nécessairement une présence permanente)

● Présence accrue de gangs de rue



Introduction

Les organismes canadiens d'application de la loi ont traditionnellement employé le terme « gangs de rue » pour désigner des groupes criminalisés constitués principalement de jeunes hommes d'origine ethnique semblable qui se regroupaient sous la bannière d'un nom collectif auquel pouvaient également être associés des accessoires, des tatouages, des vêtements et des rituels d'initiation communs. En général, ces groupes commettaient des crimes de moindre niveau liés d'une manière ou d'une autre au narcotraffic et s'en tenaient à un territoire géographique précis, habituellement dans un grand centre urbain.

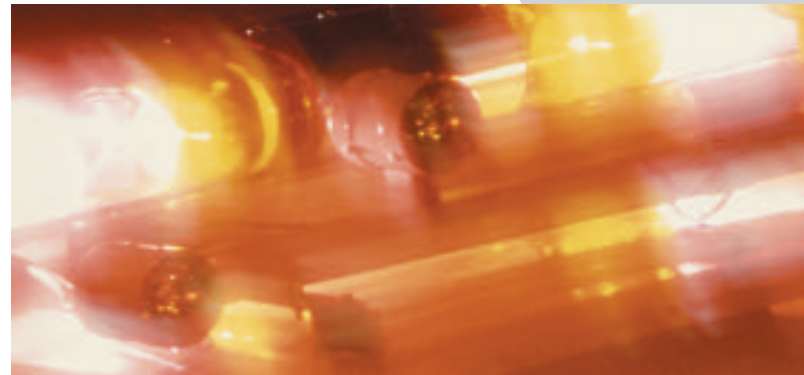
Les organismes d'application de la loi doivent trouver le moyen de s'adapter constamment afin de réagir efficacement aux groupes du crime organisé qui forgent des alliances afin d'atteindre leurs buts. Le renseignement est la clef du succès.

*Chef William Blair,
Service de police de Toronto*

Les activités des gangs de rue touchent souvent de plus près le grand public et les opérations policières. Dans bien des régions, des crimes attribuables à ces gangs ont lieu chaque jour et exigent une affectation permanente de ressources policières. De plus, l'usage fréquent de la violence par ces groupes présente une menace supplémentaire pour la sécurité publique. Bien que la plupart des organisations criminelles aient recours à la violence pour mener à bien leurs activités illicites, cette violence n'est habituellement pas utilisée de manière aussi régulière, spontanée et sans égard à la sécurité publique que celle exercée par les gangs de rue.

Parce que la question des gangs de rue est une préoccupation majeure pour de nombreux Canadiens et que ces groupes représentent un élément important du milieu du crime organisé canadien, il est opportun d'aborder le sujet dans le dossier spécial de cette année.

Ce profil demeure valide dans une certaine mesure, quoique les gangs de rue d'aujourd'hui puissent avoir une composition ethnique plus diversifiée que leurs prédécesseurs et que leur présence ait augmenté dans les petites communautés urbaines et en milieu rural. La majorité des gangs de rue continuent de pratiquer des formes de criminalité relativement peu complexes, ne manifestant ni l'ambition ni la capacité d'élargir leur secteur d'activité. Certains gangs de rue possèdent des capacités criminelles plus sophistiquées que d'autres et ont les aptitudes à s'impliquer dans une multitude d'activités criminelles de haut niveau à l'intérieur d'un marché criminel et dans une envergure géographique plus grande.



Le crime organisé, sous la forme de bandes de motards hors-la-loi et de gangs de rue locaux, pose une grave menace pour la société, en raison des crimes commis dans la rue et la violence qui y est associée. Cela dit, l'investissement des produits de la criminalité dans des entreprises légitimes constitue une menace encore plus insidieuse.

*Chef Jack Ewatski, Service de police de Winnipeg,
président de l'Association canadienne des chefs de police*

Tendances générales

Les gangs de rue font partie du crime organisé

Les gangs de rue font partie intégrante du phénomène du crime organisé au Canada. Présents au pays depuis plus d'un siècle, la forme actuelle des gangs de rue s'est précisé au cours des années 80, possiblement conjointement avec la multiplication générale des réseaux d'importation et de distribution de cocaïne. À l'heure actuelle, les gangs de rue au Canada se caractérisent par leur rôle dans la revente de drogues illicites, en plus de leur utilisation de symboles et d'accessoires d'appartenance.

Nombre

On a dénombré au Canada plus de 300 gangs de rue comptant quelque 11 000 membres et associés actifs partout au pays. Ces groupes sont généralement d'envergure locale et un nombre limité entretient des liens criminels à l'échelle nationale et internationale. Bien qu'un nombre considérable de gangs de rue canadiens s'identifient aux Crips ou aux Bloods, ces derniers sont indépendants des groupes de Los Angeles qui portent les mêmes noms.



Caractéristiques démographiques

Les gangs de rue regroupent principalement des adultes âgés de 20 à 30 ans, mais peuvent compter des membres de moins de 18 ans. Certains sont multiculturels, tandis que d'autres se caractérisent par leur homogénéité ethnique, ce qui dépend généralement de la composition démographique de la communauté environnante. Auparavant, la présence des gangs de rue était principalement concentrée dans les grands centres urbains canadiens. Cependant, des cellules de gangs existantes ainsi que l'émergence de nouveaux gangs touchent maintenant plusieurs autres centres urbains, milieux ruraux et réserves autochtones.

L'une des principales difficultés auxquelles on se heurte est le mythe tenace voulant que le crime organisé touche uniquement les grandes villes. Or, le renseignement démontre que le crime organisé produit de plus en plus un effet direct sur certaines des plus petites collectivités au Canada.

*Commissaire adjoint de la GRC Ian Atkins,
commandant de la Division H (Nouvelle Écosse)*

Structure

Les gangs de rue sont généralement structurés en fonction de liens familiaux ou d'amitié, ou encore de façon hiérarchique. Certaines hiérarchies comptent des cellules multiples qui facilitent la revente de marchandises illicites telles que les drogues et les armes. Les gangs de composition ethnique homogène opèrent dans un secteur délimité et sont généralement retrouvés dans les secteurs urbains défavorisés. Ce genre de gang de rue sont répandus dans les Prairies, à Toronto et à Montréal.

Capacités criminelles

La majorité des gangs de rue au Canada ont de faibles capacités criminelles et exercent davantage leurs activités criminelles au niveau de la rue, tels que le narcotraffic ou le vol. Cependant, plusieurs gangs ont développé leurs capacités et pratiquent des formes de criminalité à un plus haut niveau que le gang de rue moyen. Par exemples, l'importation ou la production de marchandises illicites comme les drogues ou les biens contrefaits nécessite généralement un plus haut degré de sophistication que les crimes au niveau de la rue.

Violence

Si les actes de violence liés aux gangs de rue ne sont pas nouveaux, on signale toutefois une hausse récente de leur nombre partout au pays. Cette violence est souvent liée à l'expansion des gangs de rue, leurs activités de recrutement et leurs empiétements sur le territoire d'autres groupes criminalisés. Le degré de violence varie selon la région et le gang. Cette violence peut viser la promotion

et la protection des intérêts du gang, en ciblant par exemple, des membres ou des ressources appartenant à une bande rivale, mais elle peut aussi bien être commise spontanément lorsque l'occasion se présente, mettant ainsi le public en danger de façon intentionnelle ou non, par exemples, lors de fusillades au volant (drive-by shootings), lors de tirs échangés avec des membres d'un autre groupe ou lors d'erreur sur la personne.

Intimidation

Partout au pays, on continue de signaler des meurtres, des fusillades, des agressions, des dommages matériels ainsi que des menaces visant des policiers, des employés d'établissements correctionnels, des intervenants de l'appareil judiciaire et des témoins de crimes. Les menaces de représailles faites par un gang à l'endroit d'une personne ou de sa famille font parfois obstacle à la justice, entraînant le retrait d'accusations ou la réduction d'une peine. L'intimidation des témoins demeure une grande source de préoccupation pour les organismes d'application de la loi, car certaines collectivités craignent alors de collaborer avec la police de peur des représailles que pourraient exercer les gangs de rue.



Armes

Les gangs de rue utilisent une grande variété d'armes dans toutes les régions du pays, y compris des épées, des couteaux, des machettes, des marteaux, des tournevis et des armes à feu. Les armes à feu illicites utilisées par les gangs de rue proviennent habituellement de vols résidentiels ou commerciaux, ou encore de la contrebande en provenance des États-Unis. Dans certains cas, les gangs de rue participent directement à l'acquisition des armes à feu illégales, mais le plus souvent, ils les obtiennent indirectement par l'intermédiaire d'un trafiquant d'armes.

La Police militaire des Forces canadiennes collabore avec les organismes civils d'application de la loi pour réprimer les activités du crime organisé touchant les collectivités canadiennes, particulièrement aux environs des bases militaires et des autres installations du ministère de la Défense nationale.

Capitaine de vaisseau Steve Moore, grand prévôt des Forces canadiennes, ministère de la Défense nationale

Éventail d'activités criminelles

Les activités des gangs de rue relèvent principalement de la distribution de drogues illicites au niveau de la rue et du commerce du sexe (prostitution de rue, services d'escorte et établissements de danseuses exotiques). Certains de ces groupes recrutent des travailleuses du sexe adultes ou mineures qu'ils envoient ensuite à divers endroits au pays en utilisant parfois l'intimidation et la menace de violence. Les gangs de rue sont également impliqués dans le vols qualifié, l'invasion de domicile et, dans une moindre mesure, la fraude, le faux-monnayage et la contrefaçon de produits.

Distribution de drogues illicites

Les gangs de rue s'adonnent principalement à la revente de crack, de cocaïne, de marijuana et de drogues synthétiques. En général, ils s'approvisionnent auprès d'autres groupes de crime organisé, tels que les bandes de motards criminalisés et les organisations de souche italienne ou asiatique. Les méthodes et les pratiques de distribution varient selon le gang. Dans l'ouest canadien, les gangs de rue exploitent des réseaux de revente mobiles couramment appelés 'dial-a-dope', expression que l'on pourrait traduire par « vente sur appel ». Par contre, les gangs de rue de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique ont tendance à utiliser des lieux précis qu'ils désignent officieusement comme zones de trafic.

Blanchiment d'argent et recours à des entreprises légitimes

La majorité des profits tirés de la criminalité des gangs de rue sert à maintenir un certain train de vie. Un nombre limité de gangs se livrent au blanchiment d'argent et, dans une moindre mesure, à l'achat d'entreprises légitimes avec leurs gains illicites. La plupart de ces entreprises (restaurants, magasins de vêtements, etc.) servent à faciliter des activités criminelles ou à promouvoir les intérêts du gang.

Exploitation d'établissements correctionnels

Certains membres de gang incarcérés participent au recrutement de nouveaux membres et à des activités criminelles à l'intérieur d'établissements correctionnels provinciaux et fédéraux. À l'occasion, ils exercent même leur influence sur les activités du gang dans le monde extérieur. Les membres et les associés des gangs continuent d'établir des relations dans le système correctionnel, ce qui leur permet de transmettre des renseignements sur les activités criminelles et de promouvoir les intérêts du gang. Dans certains cas, ces membres acquièrent une « maturité criminelle » pendant leur incarcération et font état d'une meilleure compréhension des tactiques employées par la police après leur libération.

Survol des provinces et des territoires

Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

On n'a relevé aucun gang de rue ni aucune activité connexe au Yukon ou au Nunavut. Des membres de gangs de rue de l'Alberta s'adonnent cependant à la revente de diverses drogues dans la région de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest.



S'il est important de détecter, de perturber et de démanteler les activités du crime organisé, nous devons aussi tous nous montrer vigilants et ne pas laisser le crime organisé s'installer en premier lieu. On ne peut y parvenir que si la communauté collabore avec les organismes de répression et prend des mesures en vue d'éradiquer le crime organisé dans son quartier.

Commissaire adjoint de la GRC Steve Graham, commandant de la Division J (Nouveau Brunswick)

British Columbia

La plupart des 20 gangs de rue repérés dans cette province se concentrent dans la région du Lower Mainland. On constate peu d'activités liées aux gangs dans les secteurs ruraux. En général, ces bandes s'approvisionnent en drogues illicites auprès de chapitres des Hells Angels, de groupes du crime organisé de souche asiatique et des groupes indépendants. Le trafic de ces drogues se fait souvent par l'intermédiaire de réseaux de vente sur appel. Un nombre limité de gangs de rue s'approvisionnent eux-mêmes

en cultivant la marijuana, en produisant de la méthamphétamine et en important de la cocaïne. Les gangs de rue vendent principalement du crack, de la marijuana et, dans une moindre mesure, de la méthamphétamine. Contrairement aux gangs de rue ailleurs au pays, ceux de la Colombie-Britannique pratiquent le trafic d'héroïne. À l'heure actuelle, on constate une tension entre certains gangs de rue et d'autres groupes du crime organisé tels que les Hells Angels, ce qui amène la possibilité de conflits violents.

Alberta

On a dénombré une trentaine de gangs de rue qui se livrent principalement au trafic de crack. La plupart de ces bandes s'approvisionnent en drogues illicites auprès d'organisations criminelles de souche asiatique et de bandes de motards criminalisés. Dans une moindre mesure, certains gangs reçoivent ces drogues auprès d'autres groupes criminels basés en Colombie-Britannique. Les gangs de rue de l'Alberta, comme leurs homologues en Colombie-Britannique, tendent à privilégier la vente de drogues sur appel. Certains gangs à cellules multiples exploitant des réseaux de narcotrafic qui s'étendent dans toute la province et aux provinces et territoires voisins présentent une menace particulièrement grave. Les gangs de rue autochtones, également très présents dans la province, font le trafic de drogues en quantités propres à la revente entre Edmonton et diverses réserves autochtones où leurs membres et associés peuvent avoir des relations familiales ou personnelles.

Les armes à feu, notamment des fusils à canon scié, sont utilisées pour commettre des invasions de domicile et des vols qualifiés, ainsi que pour intimider leurs rivaux et le public.

Saskatchewan

Un total de 21 gangs de rue a été identifié dans cette province. Ceux-ci sont actifs dans les secteurs urbains et ruraux, tandis que leurs associations et activités criminelles s'étendent aussi à de nombreuses réserves autochtones. Les liens familiaux et personnels qu'entretiennent les membres de gang dans leur communauté facilitent la promotion de leurs intérêts et de leurs activités. Toutefois, des conflits ont éclaté entre des gangs de rue et d'autres groupes du crime organisé au sujet de part de marché et d'expansion de territoires. À l'heure actuelle, les gangs de rue exercent leurs activités indépendamment les uns des autres, donc sur une échelle locale. Suivant la tendance à la violence et à l'utilisation d'armes constatée en Colombie-Britannique et ailleurs dans les Prairies, les gangs de rue de la Saskatchewan ont recours à une grande variété d'armes selon leurs intentions.

Une hausse de l'intrusion des groupes criminalisés est prévue, considérant que les conditions économiques à Terre-Neuve et au Labrador commencent à rejoindre celles des autres provinces.

Chef Joe Browne, Force royale constabulaire de Terre-Neuve

Manitoba

La plupart des 25 gangs de rue identifiés au Manitoba se concentrent dans la région de Winnipeg, tandis que certains sont actifs dans des secteurs ruraux et des réserves autochtones. Leurs caractéristiques démographiques reflètent celles des communautés urbaines multiculturelles de la province. Les membres de ces gangs ont tendance à mettre à profit leurs relations personnelles et familiales dans leurs communautés respectives pour développer et maintenir des marchés criminels tels que l'approvisionnement en drogues illicites. De même, les gangs qui comptent des membres ou des associés autochtones ayant des relations dans des secteurs ruraux ou des réserves mettent à profit ces liens pour recruter de nouveaux membres et faire progresser leurs activités criminelles.

Ontario

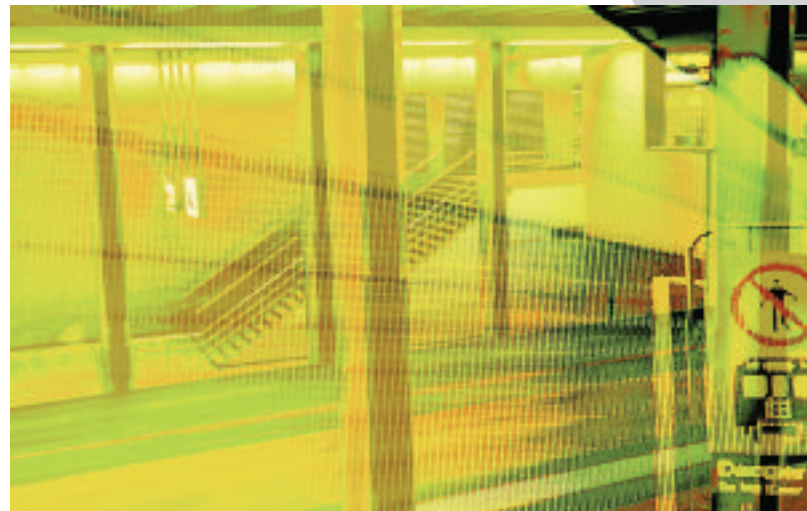
On dénombre actuellement environ 80 gangs de rue actifs à Toronto et 95 autres dans les régions suivantes de l'Ontario : York (Vaughan, Markham et Richmond), Peel, Waterloo-Kitchener, Thunder Bay, Niagara Falls et Ottawa. Comme ailleurs au pays, la revente de drogues, surtout de cocaïne, de crack, de marijuana et d'ecstasy, constitue leur principale activité criminelle. Plusieurs d'entre-eux sont également impliqués dans la prostitution de rue, et quelques-uns sont liés à la production de matériel pornographique. À Toronto, ces bandes peuvent avoir des territoires distincts dans des quartiers défavorisés où surviennent régulièrement des incidents violents, souvent liés aux armes à feu. La présence des gangs de rue dans ces secteurs peut créer une

atmosphère intimidante et souvent dangereuse pour les personnes qui y vivent. Dans les milieux urbains, la composition des gangs de rue reflète souvent la prédominance ethnique du territoire revendiqué.

La violence commise à l'aide d'armes à feu est courante chez les gangs de rue dans la grande région de Toronto, où l'on signale régulièrement des fusillades au volant, des tentatives de meurtre et des meurtres impliquant des armes à feu. Ces dernières, surtout les armes de poing, constituent le moyen offensif de prédilection parmi les gangs de rue ontariens. Certains membres de gang portent systématiquement une arme de poing qu'ils peuvent immédiatement brandir ou utiliser en réponse à toute menace réelle, perçue ou insulte dont ils pourraient faire l'objet dans leurs interactions quotidiennes.

Le crime organisé déchire notre tissu social et fait des victimes de tous les Canadiens respectueux de la loi.

Chef Mike Boyd, Service de police d'Edmonton



Québec

On a relevé environ 50 gangs de rue établis ou en émergence dans cette province, dont la plupart sont de composition ethnique homogène, comme les bandes de souche antillaise ou hispanique. Plusieurs sont considérés comme ayant des capacités criminelles supérieures et exercent principalement leurs activités dans la grande région de Montréal et dans d'autres milieux urbains. Certains sont actifs ou influencent d'autres gangs au Nouveau-Brunswick et dans le sud de l'Ontario. Les gangs de rue du Québec forgent souvent de vastes alliances qui peuvent augmenter le risque de violence puisqu'elles multiplient les occasions de rencontres fortuites violentes ou de représailles à l'endroit de groupes rivaux. Il peut arriver que certains gangs portent des noms semblables, mais ils opèrent généralement de façon indépendante. Certains gangs s'associent à d'autres groupes du crime organisé dans la province, notamment les organisations mafieuses de souche italienne ou les Hells Angels.

Divers gangs de rue de souche antillaise sont actifs dans le commerce du sexe, de même que dans le trafic de drogues illicites. Souvent, ils se concentrent soit sur les services d'escorte et les établissements de danseuses exotiques, soit sur la prostitution de rue. À l'instar des gangs de rue de l'Ontario, ces bandes gardent des armes de poing à portée de la main afin de les utiliser en réponse aux menaces et insultes réelles ou perçues.

Provinces de l'Atlantique

Plusieurs nouveaux et anciens gangs de rue ont été identifiés en Nouvelle-Écosse (10) et au Nouveau-Brunswick (7), mais aucun à Terre-Neuve. Aucun gang a été identifié à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces gangs sont généralement impliqués dans la revente de cocaïne et de crack. Certains gangs de rue des provinces de l'Atlantique sont impliqués dans le proxénétisme de femmes adultes ou mineures pour la danse exotique ou la prostitution de rue. Dans les provinces de l'Atlantique, les actes de violence des gangs de rue sont généralement moins fréquents et moins graves qu'ailleurs au pays et impliquent rarement des armes à feu ou des couteaux.

Marchés criminels

Au Canada, le trafic de drogues illicites est stimulé par une demande du consommateur qui ne fléchira pas dans un futur rapproché. Ce marché demeurera la principale source de gains illégaux des groupes du crime organisé. Les marchés régionaux de drogues illicites ne devraient connaître que des fluctuations temporaires de l'approvisionnement, selon la dynamique de l'offre et de la demande. L'immense marché voisin de consommateurs américains et son meilleur potentiel offrant des possibilités encore plus lucratives, continuera d'encourager la production canadienne de marijuana et de drogues synthétiques, notamment l'ecstasy et la méthamphétamine.

Le crime organisé existe sous plus d'une forme. Le défi de la police consiste à communiquer avec le public et les autorités pour expliquer et préciser le continuum entre les bandes de rue et les entreprises criminelles internationales. Il faut savoir reconnaître le crime organisé depuis son stade embryonnaire jusqu'aux formes les plus achevées si on veut parvenir à le démanteler.

Chef Cal Johnston, Service de police de Regina

Les groupes criminels continueront de participer à divers types de fraudes partout au Canada. Les répercussions sociales et économiques de ces activités représentent une grave menace tant pour les particuliers que pour les institutions financières. Celles-ci resteront vulnérables au blanchiment d'argent, car les groupes criminels continueront d'exploiter des entreprises légitimes aux fins de recyclage et d'investissement de gains illicites, ainsi que pour entreprendre des activités telles que la manipulation des marchés boursiers.



Le crime organisé au Canada continuera de menacer sérieusement la sécurité du public par le biais d'activités criminelles allant de la contrefaçon au passage de clandestins et à la traite de personnes en passant par le commerce du sexe. De plus, les groupes criminels continueront d'avoir recours à la violence et à l'intimidation comme principaux moyens de taire les témoins et de faire obstacle aux efforts de prévention communautaire du crime, d'application de la loi et du système judiciaire.

Gangs de rue

Les gangs de rue canadiens continueront de présenter une menace criminelle de niveau moindre. Le trafic de drogues illicites et la prostitution de rue demeureront leurs principales activités criminelles. Toutefois, leurs actes de violence se produisent souvent spontanément, dans des endroits publics, ce qui constitue une menace pour la sécurité publique. Par conséquent, les gangs de rue continueront de soulever des préoccupations graves et immédiates en ce qui concerne la sécurité publique dans les collectivités où ils exercent leurs activités. De plus, l'intimidation de témoins et d'intervenants de l'appareil judiciaire influe de façon négative sur les personnes ciblées ainsi que sur l'ensemble de la communauté.

Il est attendu que la plupart des gangs de rue ne deviendront pas des organisations criminelles plus complexes, quoique certains de leurs membres ou dirigeants clés continueront d'accroître leurs capacités et de raffiner leurs méthodes dans le cadre de leurs activités criminelles.

Les gangs de rue continueront de compter sur d'autres organisations criminelles pour s'approvisionner en drogues illicites, puisque la majorité d'entre eux n'ont pas la capacité de les importer, les cultiver ou les produire. Plusieurs des gangs de rue plus évolués continueront de distribuer des drogues illicites aux bandes ayant des capacités inférieures.